

Plan de formation des deux jours

- L'Ethique de la gestion de patrimoine d'une Congrégation religieuse, à la lumière du droit canon et de la doctrine sociale de l'Eglise.
- Connaitre et comprendre les différents types de placements : définition, rentabilité attendue, risque, fiscalité.
 - Monétaire, obligations, actions, fonds de placement, autres types de placement
- Analyse des besoins financiers d'une Congrégation :
 - La nécessaire adéquation entre placements et besoins
 - Besoins à court et moyen terme : budget / projets
 - Besoins à long terme : projection à long terme d'une Congrégation
- Comment inscrire son engagement dans ses placements :
 - L'investissement socialement responsable : définition, historique
 - La responsabilité sociale des entreprises
 - L'investissement responsable et l'investissement solidaire
 - Construire sa charte d'engagement en lien avec l'éthique de la Congrégation
 - La finance solidaire
- Déterminer une allocation d'actifs conforme à son projet
 - Les clés de l'allocation : besoins et projets, couple rendement/risque
 - Le bon usage des types de placement en lien avec ma charte d'engagement
- S'organiser en interne et en externe
 - En interne : responsabilités du Conseil, de l'économiste, du comité financier
 - En externe : comment choisir ses intermédiaires financiers, le mandat de conseil ou de gestion.

- Assurer le suivi ; rendre compte au Conseil
 - Les reporting des gérants et des fonds
 - La notion de benchmark
 - Les tableaux de bord de l'économe
 - L'utilité d'une centralisation de l'information
 - Comment rendre compte au comité financier et au Conseil